

Compte-rendu de la Commission sociale du 14 / 12 / 21

Excusées : Annie, Ondine et Jeanne

Présentes : Cathy, Nathalie et Catherine S.

Pour rappel, la Com soc, c'est la santé, l'enfance jeunesse, France services et l'action sociale (personnes vulnérables, dépendantes, en difficulté...)

Avancement des projets en cours et constatations diverses :

Santé : Toujours en recherche de médecin. A ce jour, permanence mensuelle d'une sage-femme et d'une esthéticienne. Rappel : les autres utilisateurs-trices fonctionnent sur RDV et inscrivent leur présence sur un agenda partagé. Mise en place d'un nouvel agenda

Enfance-jeunesse :

- Projet MAM :

Équipe: 4 personnes sont intéressées pour rejoindre la MAM.

Une d'entre elles a pris contact avec la PMI pour être provisoirement agréée à son domicile.

Cela lui permettra de suivre la formation de 40h (uniquement possible à faire une fois que l'agrément est obtenu) et ainsi pouvoir démarrer dans la MAM directement une fois que les locaux provisoires seront validés par la PMI.

Les trois autres candidates doivent faire parvenir leur CV à la PMI qui donnera un avis favorable ou non en fonction du profil et de l'expérience des candidates.

Problème: La journée de présentation à la PMI et la formation obligatoire sont soumises au passe sanitaire, si celui-ci devient un passe vaccinal comme annoncé par Jean Castex vendredi, 3 des 4 candidates ne pourront pas participer.

Contact partenaires:

PMI: Notre interlocutrice est Mme Carensac (et non plus Mme Coelis qui était venu à Vaour en juin), Elle sera chargée de valider les plans des futurs locaux et la composition de l'équipe pour permettre l'agrément de la MAM. Elle est disponible pour venir nous conseiller sur place.

CAF: Pas de réponse de Mr Lafuente après un mail en septembre dans lequel Jeanne lui a envoyé un recap du projet et une demande de RDV. Pas d'inquiétude toute fois, les derniers dossiers d'agrément de structures de l'année sont étudiés en conseil d'administration CAF en novembre. D'où, à mon avis, le fait qu'il n'ait pas vu d'urgence à la recontacter. Jeanne le relancera par téléphone à la rentrée de janvier.

Un local intermédiaire, en attendant la construction de la Maison d'Assistantes maternelles, sera réhabilité et installé à la Cité du Lac, dans l'ancien appartement de Mr Nurit. Une partie des travaux se fait en régie municipale, et la première part (déblaiement, nettoyage) est bien avancée.

Il faut attendre que l'entreprise choisie fasse la réfection du toit, et les travaux d'aménagement suivront.

Possible ouverture en juin ou à la rentrée septembre

- Projet street-park : Un plan en 3 D a été réalisé par Inti. Maintenant il faut se poser plus concrètement la problématique des nuisances sonores en particulier, rencontrer les riverains des emplacements prévus avec les jeunes et l'équipe municipale, bref, il faut de la concertation et de la réflexion,

choisir l'emplacement le plus adéquat, trouver des solutions d'insonorisation, etc.

- **Foyer des jeunes:** Une première réunion sur le sujet du Parlement des Jeunes a eu lieu au printemps avec Jérémie, Catherine, Adria, Ondine, les enfants du foyer et Patrice Paul (adulte référent du foyer). Basile avait ouvert la caserne pour une visite et présentation du rôle du pompier. Une autre réunion nous semble à ce jour nécessaire au vu de l'état général du foyer et des manquements constatés au règlement intérieur. Le local et la cour sont très mal tenus, et c'est aux employés communaux de faire le ménage et vider les poubelles, donc les jeunes du foyer vont devoir réaffirmer leur engagement au respect des règles du foyer et aussi de la vie en société.

- **France Services :** Un début d'année marqué par les départs des salariées (Séverine Touzet , puis Ana Ravat) et une ambiance difficile liée à l'aménagement de la Maison du Causse (étroitesse des locaux, besoin d'un bureau supplémentaire confidentiel pour l'ADMR et France Services, mauvaise insonorisation, dialogue difficile lors d'une première réunion plénière)

La nouvelle équipe de France Services, mise en place entre juillet (Marie Segarra) et septembre (Anne-Sylvie Saulnier) prend ses marques, se forme et s'applique avec sérieux à répondre aux demandes de toutes sortes des usagers. Pour l'aménagement, des solutions sont envisagées, partant du principe que la mairie ne peut pas bouger les murs* et souhaite arranger toutes les parties (France Services et ADMR avec la demande d'un espace supplémentaire, Familles Rurales du Causse et le besoin de conserver intégralement l' espace de l'EVS, qui sert à tout le monde, activités FRC, coworking FS et réunions ADMR avant le Covid, espace qui pourrait être réduit pour faire un bureau supplémentaire) A noter : l'espace surdimensionné du Cabinet de Santé, très complexe à transformer, à ce jour dans l' attente d'un médecin (2 utilisatrices régulières: la sage-femme et l'esthéticienne)

Pour le moment, une solution de transition a été mise en place avec l'utilisation d'un paravent amovible dans le cabinet médical pour créer un espace-bureau. Les assistantes sociales qui viennent un jeudi matin par mois s'accommodent de cette solution, mais soulèvent le problème de l'absence d'insonorisation entre le cabinet et la salle d'attente. La mairie se penche sur la question (porte entre salle d'attente et WC) Le CAUE est venu en décembre faire un diagnostic des lieux, nous attendons son rapport.

Nous sommes aussi préoccupés par les difficultés de recrutement de l'ADMR, qui touchent certains usagers qui ne peuvent plus être pris en charge. Les salaires peu attractifs au regard du travail demandé, l'obligation vaccinale sont des freins à l'embauche, au grand désespoir de l'équipe de l'ADMR. Il faut rappeler que cette association joue un rôle de premier plan dans le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées et donc dans la vie de nos villages, et nous, les mairies concernées, devons tout mettre en œuvre pour soutenir et aider.

- **Action sociale :** La mairie, lorsqu'elle est sollicitée, s'emploie à dénouer les situations difficiles des citoyens - en lien avec France services -, à résoudre leurs problèmes de transport avec une équipe pour assurer des accompagnements en voiture, prendre en compte les soucis financiers passagers ou non, faire médiation si besoin entre les habitants, etc.

PERSPECTIVES, SOUHAITS :

- Mener à bien les projets en cours et les différents chantiers
- Réfléchir à l'organisation de la Maison du Causse pour la satisfaction de toutes les parties

- Laisser parler les rêveuses et rêveurs en nous : imaginer ce lieu d'accueil qui (s')occuperait des personnes âgées, des personnes en détresse (étrangers, personnes sans domicile, papiers, argent...), qui proposerait des logements pérennes, un lieu où vivre ensemble avec aide et entraide, sans hiérarchie et sans peur du lendemain !